

N/REF : 27/05/2025 16H35 C:024888 I:33575

V/Email reçu le Mardi 27/05/2025 a 16H35

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE CHARLES MARIE
15/17/19 RUE DES DESTINEES
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 03 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 15/17/19 DESTINEES CS M.GIRAUDBIT 06 61 76 46 62

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE D'EAU DANS LES GARAGES AU RDC - A L'ENTREE DE LA
PORTE B
LE FLOXAGE EST PLEIN D'EAU

Donneur d'ordre : M. B DAY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 27/05/2025 A 20H30:
INTERVENTION DEPUIS LES GARAGES
A L'ARRIVEE DU TECHNICIEN, IL Y A DES TRACES D'EAU MAIS PAS DE FUITE
APPARENTE - L'EAU NE COULE PLUS

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 03/06/25 a 16H46 M. B DAY

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5060021

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 27/05	1	70,75		106,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					174,70
T.V.A. a 10,00%					17,47
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>192,17</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN